



République Française
Département de Haute-Garonne
CANTON ESCALQUENS

COMMUNE LES VARENNES

PROCES-VERBAL N° 2 **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du MERCREDI 22 avril 2026**

Le mercredi 22 avril 2026,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le **16 avril 2026**, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edouard MERICQ, Maire.

Présents : Elsa Méricq, Cédric Penard, Isabelle Franques, Edouard Méricq, Julie Valentin, Véronique Sales de Gauzy, Thierry Pieters, Iris Bardin, Roselyne Goux, Emmanuel Jean, Théo Stephan
Secrétaire de séance : Thierry Pieters

Le président ayant ouvert la séance à 20h02, il a procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Thierry Pieters est désigné secrétaire de séance pour ce conseil municipal.

1 – Approbation du procès verbal du 21 mars 2026

Le procès-verbal du 21 mars 2026 est approuvé à l'**unanimité**.

2- Délibération du budget primitif 2025

D 2026-04-10

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs élus se sont réunis en présence de notre Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) Mme Lluch Armand début avril afin de préparer le budget primitif de l'année 2026.

Monsieur Cédric PENARD, second adjoint, expose les lignes des comptes de fonctionnement et d'investissement (dépenses et recettes), en précisant pour chacune d'entre elles à quoi elles correspondent concrètement, avec un ajout de 12 000€ pour l'entretien du village.



Mme Roselyne Goux demande des précisions notamment concernant le remboursement de notre assurance suite aux dégâts dans le cimetière.
La maquette du budget primitif a bien été envoyée le 10/04/2026, soit 12 jours avant ce conseil municipal, conformément à la réglementation.

Enfin, Mr Cédric PENARD propose un comparatif recettes/dépenses depuis l'année 2014.

Monsieur le Maire précise que le budget de l'exercice 2026 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M57.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 9 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre, pour cette proposition de budget primitif pour l'année 2026.

3 - Délibération de la fongibilité des crédits pour 2025 **D 2026-04-09**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales stipule que « dans la limite fixée à l'occasion du budget ne peut dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre, pour cette proposition de délibération de la fongibilité des crédits pour l'année 2026.

4 – Délibération pour les taux de fiscalité locaux **D 2026-04-12**

Mme Maud FRAISSE rappelle le fonctionnement de la dotation globale de fonctionnement.

Mr Cédric PENARD propose un tableau récapitulatif des taux depuis 2012, et stipule qu'ils n'ont pas changés depuis 2022, il propose différentes projections pour 2026.

Mr Le Maire explique que de part la conjoncture il n'est pas favorable à une forte hausse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre, une augmentation de 0.5 % pour l'année 2026.



D 2026-04-15

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée municipale nouvellement élue doit procéder à l'élection de délégués à la Commission Administrative et ressources humaines

- Mme Isabelle FRANQUES (déléguée principale)
- Mme Iris BARDIN
- Mme Véronique Sales de Gauzy

Ont été désignés délégués à la Commission administrative et ressources humaines

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

S'y joindra Mr Edouard MERICQ, Maire.

COMMISSION FINANCES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée municipale nouvellement élue doit procéder à l'élection de délégués à la Commission Finances.

- Mr Cédric PENARD (délégué principal)
- Mme Julie VALENTIN
- Mr Emmanuel JEAN
- Mme Elsa MERICQ

Ont été désignés délégués à la Commission Finances

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

S'y joindra Mr Edouard MERICQ, Maire.

COMMISSION URBANISME, TRAVAUX, VOIRIE, APPELS D'OFFRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée municipale nouvellement élue doit procéder à l'élection de délégués à la Commission Urbanisme, Travaux, Voirie, Appels d'Offres.

- Mme Véronique Sales de Gauzy
- Mr Emmanuel JEAN
- Mr Théo STEPHAN (délégué principal)
- Mme Isabelle FRANQUES
- Mr Cédric PENARD

Ont été désignés délégués à la Commission Urbanisme, travaux, Voire et Appels d'offres.

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

S'y joindra Mr Edouard MERICQ, Maire.



COMMISSION POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE, LES
AFFAIRES CULTURELLES, LES LOISIRS ET LA VIE ASSOCIATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée municipale nouvellement élue doit procéder à l'élection de délégués à la Commission pour l'environnement et le cadre de vie, les affaires culturelles, les loisirs et la vie associative.

Après avoir procédé à l'élection au vote secret,

- Mme Iris BARDIN (déléguée principale)
- Mr Thierry PIETERS
- Mme Elsa Mericq
- Mme Isabelle FRANQUES

Ont été désignés délégués à la Commission pour l'environnement et le cadre de vie, la communication, les affaires culturelles, les loisirs et la vie associative.

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

S'y joindra Mr Edouard MERICQ, Maire.

COMMISSION SCOLAIRE, PERI-SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée municipale nouvellement élue doit procéder à l'élection de délégués à la Commission Scolaire, péri-scolaire.

- Mme Elsa MERICQ (déléguée principale)
- Mme Julie Valentin
- Mme Roselyne GOUX
- Mr Théo STEPHAN

Ont été désignés délégués à la Commission Scolaire, péri-scolaire.

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

S'y joindra Mr Edouard MERICQ, Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre, ces différentes commissions municipales.

6- Montants des subventions pour les associations des Varennes

D 2026-04-11

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les différents montants de subventions pour les associations suivantes :

- Comité des fêtes des Varennes : subvention votée à hauteur de 3 000€,
- ASCV : subvention votée à hauteur de 2 000€,
- ACCA : subvention votée à hauteur de 900€,
- Association des Parents d'Elèves de l'école des Varennes : subvention votée à hauteur de 150€.



Après en avoir discuté, le Conseil Municipal approuve les montants demandés des subventions aux associations de Varennes pour l'année 2026.

7- Délibération pour l'élection des délégués au SDEGH

D 2026-04-13

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Thierry PIETERS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le maire explique que le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne est un syndicat mixte composé de 585 communes et de Toulouse Métropole. Le SDEHG est administré par un Comité Syndical dont les membres sont issus de Toulouse Métropole et de 52 Commissions Territoriales réparties géographiquement sur le département.

Les communes membres sont représentées au sein du SDEHG par le biais des 52 Commissions Territoriales ayant pour vocation une fonction de relais local.

Chaque conseil municipal doit élire, parmi ses membres, 2 délégués à la Commission Territoriale du SDEHG dont il relève. Les 52 Commissions Territoriales se réunissent ensuite en collèges électoraux pour élire, parmi les délégués issus des communes, leurs représentants au Comité Syndical.

Le maire indique que la commune relève de la Commission Territoriale de Montgaillard Lauragais

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux et conformément aux articles L5211-7, L5212-7, L5212-8 et L.5711-1 du CGCT, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection, parmi ses membres, de 2 délégués auprès de ladite Commission Territoriale.

L'élection a lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue des suffrages exprimés

A la suite du dépouillement : Cédric PENARD et Théo STEPHAN ont été élus Varennes représenter les Varennes au SDEGH.

8- Délibération pour la désignation des délégués à la commission communales des impôts directs 2026

D 2026-04-115

Monsieur Le Maire indique que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID), composée du Maire ou d'un adjoint délégué et de six commissaires dans les communes de 2000 habitants ou moins.

Aussi, il convient, à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

dressés par le Conseil Municipal, soit 24 personnes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de valider la liste des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) proposée



par Mr le Maire.

9- Questions diverses :

- **SOLEVAL** : les représentants de la commune sont Cédric PENARD et Véronique SALES DE GAUZY
- **RUISSEAU DU VISENC** : Mr le Maire explique la renaturation du ruisseau du Visenc, projet financé par le Sicoval : il faut recreuser le fossé.
- **SITE INTERNET** : Mr le Maire explique qu'il faut remettre en route le site internet.
- **INTRA MUROS** : Mr le Maire explique son souhait de participer à la mutualisation de l'application Intra Muros proposée par le Sicoval concernant la communication du village.
- **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES** : sont membres de cette commission trois élus de la liste majoritaire : Elsa MERICQ, Julie VALENTIN et Thierry PIETERS, ainsi que deux élus de la seconde liste : Roselyne GOUX et Emmanuel JEAN.
- **CIMETIERE** : Mr le Maire explique qu'après l'intervention de l'équipe du SICOVAL le cimetière a été réouvert.
- **POUBELLES EN CLAVIE** : Mr le Maire explique la résolution du 1/2 concernant le camion poubelle impasse d'en Clavié. Avec un changement de jours de collecte identiques à ceux de Baziège.
- **ENTRETIEN VILLAGE** : Mr le Maire explique les différentes solutions : déléguer aux jardins de Jade, embaucher un nouvel employé, ou avoir recourt à de l'intérim
- **RIFSEEP** : Mr le Maire explique la volonté de mettre en place un système de primes pour les agents.
- **6 CLOCHERS** : Mr le Maire a décidé de ne pas organiser l'évènement cette année.
- **APPARTEMENT AU DESSUS DE L'ECOLE** : Mr le Maire explique qu'il trouve que les devis sont trop élevés, pour l'abris de jardin il faudra refaire la taule, la clôture du fond du jardin, robinet...
- **SALLE DES FETES** : Mr le Maire propose de louer la salle des fêtes aux personnes extérieures au village.
- **RADARS PEDAGOGIQUES** : Mr Emmanuel JEAN demande des informations concernant ces radars à Mr Cédric PENARD.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h18

Mr Edouard MERICQ
Maire

Mr Thierry PIETERS
Secrétaire de séance

